



ENGAGEMENTS 2018-2019

Vous pouvez, à compter de ce jour, engager vos équipes dans FOOTCLUBS – sélectionnez **Saison 2018/2019** - Rubriques « Compétitions » « Engagements » puis cliquez sur « Engager une équipe ».

CATEGORIE	DATE LIMITE	CONSIGNES A RESPECTER
SENIORS Championnats Coupe du district Challenge du district	05/07/2018	ENGAGEMENTS sur Footclubs Toutes les équipes ayant participé aux championnats ou coupe et challenge de la saison 2017/2018 sont pré-engagées dans la division acquise en fin de saison Si vous souhaitez participer pour la saison 2018/2019, il suffit de donner votre accord. Pour ce faire, connectez-vous à Footclubs : 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs) 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements » 3– et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord. Engagement de nouvelles équipes (D4, coupe et challenge) Connectez-vous à Footclubs et formulez une demande d'engagement : 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs) 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements » 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ». ATTENTION : Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement » qui ne deviendra effectivement un engagement qu'après avoir été confirmé par le District de la Sarthe. DESIDERATA sur Footclubs Dans la zone « désiderata », préciser l'alternance ou concordance des équipes (exemple : « <i>équipe 2 en lever de rideau</i> »).
FEMININES SENIORS Championnats / Coupes District Interdistrict	05/07/2018	ENGAGEMENTS sur Footclubs Se connecter à Footclubs et formulez une demande d'engagement : 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs) 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements » 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ». DESIDERATA sur Footclubs Dans la zone « désiderata », préciser l'alternance ou concordance des équipes (exemple : « <i>équipe 2 en lever de rideau</i> »).

DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL





JEUNES*

GARCONS ET FILLES

U13 / U15 / U16 / U18
U9F / U13F / U16F /
U18F

Championnats

* + Voir note d'informations

15/07/2018

ENGAGEMENTS LIBRES sur Footclubs

- Se connecter à Footclubs et formulez une demande d'engagement :

- 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».

CHOIX DES DIVISIONS

Les clubs sont libres de choisir la division dans laquelle ils veulent évoluer mais cela sera étudié en commission départementale des jeunes avec les priorités suivantes si plus d'équipes engagées que de nombre de places.

- ✓ Niveau de jeu de l'équipe N-1
- ✓ Statut de l'équipe Club seul / Groupement / Ententes
- ✓ Niveau de Label acquis / en cours
- ✓ Formation des éducateurs acquis / en cours
- ✓ Equipe n°1, n°2 ou n°3

DESIDERATA sur Footclubs - Utiliser la zone « DESIDERATA » :

- a. Préciser le terrain des matches « Phase 1 » ; « Phase 2 » ;
- b. Les horaires de vos équipes si différents des horaires officiels (coup d'envoi 13h45 pour les U13 ; 15h30 pour les autres catégories)
- c. Les équipes qui sont en entente (auquel se rajoutera le formulaire de demande) ;
- d. L'alternance ou concordance des équipes : *exemples : Equipe U15 en alternance avec équipe U18...*

Pour toutes les catégories, les divisions seront validées en fonction du nombre d'équipes engagées (en particulier dans les catégories U16 et U18/U19 qui après le sondage faisaient apparaître un nombre insuffisant d'équipes pour former un groupe)

FUTSAL FOOT A 7

01/08/2018

ENGAGEMENTS sur Footclubs

Toutes les équipes ayant participé aux championnats ou coupe et challenge de la saison 2017/2018 sont pré-engagées dans la division acquise en fin de saison

Si vous souhaitez participer pour la saison 2018/2019, il suffit de donner votre accord. Pour ce faire, connectez-vous à Footclubs :

- 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord.

Engagement de nouvelles équipes (D4, coupe et challenge)

Connectez-vous à Footclubs et formulez une demande d'engagement :

- 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».

DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL





VETERANS

05/07/2018

ENGAGEMENTS sur Footclubs

Toutes les équipes ayant participé aux championnats de la saison 2017/2018 sont pré-engagées dans la division acquise en fin de saison

Si vous souhaitez participer pour la saison 2018/2019, il suffit de donner votre accord. Pour ce faire, connectez-vous à Footclubs :

- 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3– et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord.

Desideratas

Nous vous demandons de remplir attentivement la zone « desideratas » afin de soumettre à la commission vos souhaits en matière d'organisation de match. Sans élément connu de votre part (alternance, levé de rideau, horaires), le district ne pourra pas revenir sur votre calendrier une fois que celui-ci sera publié officiellement.

Demandes d'ententes Seniors / Jeunes

- Seniors (D4) - Féminines (Seniors-Jeunes) - U18 – U15 – U13 : utiliser les formulaires en ligne sur le site du District (Documents) ces équipes doivent être saisies sur Footclubs **UNIQUEMENT PAR LE CLUB QUI A LA RESPONSABILITE DE L'ENTENTE**, la dénomination de l'entente sera saisie par le secrétariat du District, après validation par la Commission.

Changements au calendrier

- Les clubs peuvent informer le District avant le début du championnat d'un changement d'horaire pour la 1ère phase ou toute la saison (selon les horaires officiels définis) pour les matchs à domicile concernant une catégorie
 - En cours de saison ou pour une rencontre précise : démarche obligatoire sur Footclubs (accord obligatoire des 2 clubs) et au plus tard 10 jours avant la date de la rencontre, ils peuvent également solliciter une modification (date et/ou horaire) sans préjudice financier ;
 - En deçà des 10 jours, toute demande sera amendable ;
- Toute modification (date et/ou horaire) sera refusée si elle est demandée 10 jours ou moins avant la date officielle.**

Enregistrement de correspondant

N'oubliez pas en début de saison, de mettre à jour les coordonnées des membres de votre club enregistrés dans Footclubs, pour retirer un membre de la liste, vous devez mettre une date de fin.

Menu **Organisation** – Membres du Club

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement qui vous serait utile ou nécessaire.

Bien cordialement.

Le Président, Franck Plouse

DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

